

Compte-rendu du Comité de Quartier Centre du 16 octobre 2019 Espace Pidoux de la Maduère

Comité de quartier animé par :

- Monsieur le Maire, Michel PERRIMOND
- Monsieur le Député, Robin REDA, Conseiller municipal chargé de la démocratie de proximité
- Madame Virginie FALGUIERES, Adjointe au Maire en charge des travaux, du cadre de vie et de l'environnement.

Début 20H00 - Fin 22H30

M. le Maire accueille les participants au comité de quartier Centre et introduit la réunion.

M. le Maire indique que l'ordre du jour appelle une discussion générale sur la circulation dans le quartier centre après la réouverture à la circulation du pont passant au-dessus des voies SNCF.

Concernant les règles de stationnement, M. le Maire rappelle qu'une nouvelle délibération a été votée au conseil municipal du 26 septembre 2019. L'objet de cette délibération était de prendre en compte les retours d'expérience des habitants pour ajuster la délibération initiale.

Les principales modifications concernent la durée de stationnement en zone bleue et l'instauration de la gratuité de la première heure de stationnement sur les parkings payants :

- 1- Zone bleue : Allongement de la durée de stationnement en zone bleue de 3h à 4h.
- 2- Parkings payants : la première heure de stationnement est désormais gratuite ; les 3 heures suivantes restent payantes. **Pour bénéficier de la 1^{ère} heure gratuite, il est rappelé qu'il est impératif de prendre un ticket à l'horodateur dès le début du stationnement.**

Toutes les précisions sont disponibles dans le guide du stationnement 2019/2020 consultable à cette adresse : <http://juvisy.fr/images/publications/2019/Juvisy-StationnerGuide-2019-web.pdf>

M. le Député Robin Reda rappelle que l'ordre du jour a été préparé dans le cadre d'une réunion préalable avec les représentants d'habitants du comité de quartier

Robin Reda fait un point sur l'évolution de plusieurs dossiers depuis le comité de quartier de mars 2019 :

1- Déploiement de la fibre optique.

Le déploiement entre dans sa phase ultime. L'opérateur SFR, en charge du déploiement de la fibre optique sur la commune, s'est engagé à déployer 100% des adresses juvisiennes avant le 31 décembre 2019.

En cas de difficultés à obtenir un raccordement à la fibre optique, il est toujours possible d'adresser une demande au cabinet du Maire, **pour une adresse en particulier**, à : lemaire@mairie-juvisy.fr. Le cabinet se charge d'interpeller l'opérateur SFR sur l'adresse concernée.

2- Survol d'avions dus aux travaux sur les pistes d'Orly

- Il n'y a pas eu de survol cet été : à la demande des élus, les pistes de secours n'ont pas été utilisées.
- Pour procéder aux travaux des pistes principales, la piste de secours est utilisée depuis le mois de septembre. La date de fin de chantier (fin des survols) est fixée au 2 décembre et devrait être respectée.
- Les élus sont vigilants pour que la piste de secours ne soit pas utilisée comme une piste permanente à l'avenir.

3- Dysfonctionnements récurrents dans la distribution du courrier.

M. le Maire et M. le Député ont rencontré à plusieurs reprises les responsables départementaux et régionaux de la Poste pour les problèmes fréquents dans la distribution du courrier. Une baisse d'attractivité de l'activité « courrier », au profit de l'activité « colis », couplée à des problèmes dans la gestion des ressources humaines sont à l'origine des dysfonctionnements.

A l'occasion de ces différentes réunions, les élus ont rappelé leur vigilance et l'intérêt porté par les habitants sur la qualité de ce service public. Pour l'heure, ils restent dans l'attente de résultats concrets pour un retour durable à une distribution satisfaisante du courrier.

I – Conséquences de la réouverture du pont passant au-dessus des voies SNCF pour la circulation sur le quartier centre, à compter du 19 novembre.

1- La réouverture de la gare routière côté mairie à la gare de Juvisy à partir du 19 novembre.

- Le principe est d'opérer un retour à la situation en place avant les travaux de la gare. Les anciens arrêts de bus retrouveront leurs places initiales.
- Il est programmé que l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre remette en état les pelouses et espaces verts aux abords de la gare routière provisoire.

2- Inversion du sens de la rue des Gaulois :

M. le Maire propose de débattre de la possibilité d'un retour au sens de circulation initial de la rue des Gaulois. Après avoir entendu plusieurs interventions de riverains à ce sujet, il est décidé de procéder à un vote à main levée sur cette question.

→ Il est décidé à la quasi-unanimité des participants au comité de quartier de procéder à un retour au sens de circulation initial de la rue des Gaulois. Cette inversion du sens aura lieu après la fin des travaux de voiries et de renouvellement de canalisations d'eau potable qui doivent avoir lieu sur ce secteur, c'est-à-dire courant du mois de décembre.

3- Chantier à l'angle Av. de la République/Av. Estienne d'Orves. La Ville a demandé à ce que l'emprise de chantier soit réduite de manière à retrouver une chaussée normale à double sens de circulation, sans entrave, notamment pour les bus.

4- La réouverture du pont au-dessus des voies SNCF s'accompagne d'une réflexion sur les circulations douces pour les piétons et les vélos dans les quartiers Centre et Seine.

II- Questions au sujet de la Gare de Juvisy

1- Accessibilité de la Gare

- Le couloir-souterrain d'accès Nord, mis en service au mois de novembre, permettra l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, grâce aux ascenseurs donnant accès à l'ensemble des quais.
- Pour l'heure, l'accessibilité de la Gare n'est pas satisfaisante. Robin Reda précise que si la gare est « juridiquement » considérée comme accessible, en pratique, les parcours PMR restent compliqués. Les élus sont mobilisés pour dénoncer cette situation. Ce sont les plans de travaux décidés en 2008 qui sont mis en œuvre depuis le début des travaux de la gare en 2015. Le sujet d'un renforcement de l'accessibilité de la gare a été évoqué avec la SNCF.

2- Dépose minute côté Maire

- La construction d'un dépose minute sortie Mairie adapté aux flux de voyageurs est en réflexion. Les abus manifestes de stationnement sur les déposes-minutes seront davantage sanctionnés par la Police municipale.

III- Questions au sujet de la circulation dans le quartier centre

- Avenue de la terrasse : des vitesses excessives sont constatées aux heures d'entrées et de sorties ouverture du Lycée
- Rue pasteur : excès de vitesse constatés principalement en heures creuses.
- Avenue Gounod : excès de vitesse constatés par les riverains.
- Boulevard de la Cascade : excès de vitesse constatés par les riverains.
- Rue Montenard : excès de vitesse constatés par les riverains.

S'agissant du traitement des vitesses excessives, M. le Maire indique que des radars mobiles seront prochainement installés aux endroits identifiés comme étant les plus accidentogènes. Le radar mobile est un dispositif de verbalisation nomade, fonctionnant 24h/24, permettant de sanctionner des infractions telles que le franchissement de feu rouge ou de franchissement, sans avoir marqué l'arrêt, d'une ligne STOP.

IV- Questions diverses

1- État du projet de Nouveau groupe scolaire

Un concours d'architecte est en cours. Les lauréats du jury de concours seront désignés fin novembre. Fin février mars – l'équipe de maîtrise d'œuvre sera choisie en fonction du projet qui aura été retenu. Les règles des marchés publics astreignent à une certaine confidentialité sur les projets pour le moment, mais cette règle de confidentialité sera levée à l'issue de cette procédure.

2- Trafics de drogues signalés dans le quartier Jules Ferry.

M. le Maire indique que Police municipale continue d'être pleinement mobilisée sur ce quartier. Des résultats satisfaisants sont constatés ; La police de sécurité du quotidien (police nationale) a pour secteur d'intervention ce quartier ainsi que la gare. Le problème du trafic de drogue est connu et des opérations de police sont organisées fréquemment depuis plusieurs mois pour y mettre fin.

Il est possible d'appeler la Police municipale au 06 17 32 65 45, sans quoi aucune intervention n'est possible. Il est indiqué que le signallement est strictement anonyme. `

3- Une question est posée sur les actions menées par la Ville en matière d'écologie.

Mme Virginie Falguières liste l'ensemble des actions menées par la Ville en ce sens.

Des précisions sont disponibles dans le magazine d'information municipale de Juillet/Aout dernier : <http://juvisy.fr/images/publications/2019/Mag-juillet-aout-WEB.pdf>

4- Circulation entravée par l'emprise du chantier à l'angle de la rue des Gaulois/Avenue Kléber crée une entrave à la circulation des piétons.

M. le Maire indique que l'emprise du chantier sera modifiée par l'entreprise en charge de l'opération immobilière dans les prochaines semaines, afin de permettre à nouveau la circulation des piétons en toute sécurité.

5- Quelle utilisation pour le city-stade dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire, actuellement dans le centre de loisirs ?

Le City stade sera utilisé pour une utilisation scolaire pendant le temps scolaire et sera en libre accès les mercredis et pendant les vacances scolaires.

6- Fermeture de la piscine Berlioux au mois d'août : M. le Maire précise que, sans solliciter l'avis de la Ville, l'EPT a privilégié la natation scolaire en fermant la piscine au mois d'août pour vidange. M. le Maire indique ne pas être en accord avec cette décision et avoir demandé à ce que cette situation ne se reproduise pas l'été prochain..

7- Demande de rénovation des bancs le long de l'orge.

8- Il est signalé l'absence de corbeille à papier devant l'entrée des élèves du collège Ferdinand Buisson.

9- Il est demandé de porter une attention à l'élagage de l'arbre en face du 5 rue Paul Marais.

10- Incivilités diverses (respect des déposes-minutes devant les écoles ; jour de sortie des conteneurs à poubelles, etc.) : Un rappel aux règles élémentaires de civisme sera fait

dans le magazine municipal. Lorsque les comportements inciviques sont répétés, ils sont sanctionnés par verbalisation.